

sommaire

éditorial de la présidente

La FNCC réaffirme son soutien au ministère de la Culture

actualités

- Le livre-librairie numérique est né
- Election des délégués des EPCI
- Les oubliés de la TNT :  
inquiétudes des élus  
communiqué AMRF/FNCC
- La perspective de l'accord Google/BNF vu du Québec

centre de formation

vie de la FNCC

- Communiqués de la Commission livre et lecture publique :  
"Lire en fête"
- Bases bibliographiques des libraires et bibliothécaires

Budgets culturels 2010

Un communiqué de la FNCC.

La suppression de la taxe professionnelle, la baisse des droits de mutation, l'accroissement des charges décentralisées, la crise économique..., tout est en place pour exiger des collectivités territoriales des recherches d'économies. Tout est en place pour les conduire à contraindre les budgets là où ils semblent moins nécessaires. Tout est donc en place pour susciter la crainte d'une compression des budgets culturels...

La FNCC en appelle aux élus de tous les échelons de collectivités territoriales pour qu'ils préservent des budgets qui non seulement sont déjà modestes (ici, les économies à espérer sont faibles), mais de surcroît s'avèrent essentiels pour construire l'avenir et faire front contre la crise.

Le communiqué de la FNCC

le Conseil des collectivités territoriales pour le développement culturel, prendre la mesure de la nécessaire co-construction des politiques culturelles par l'Etat et les collectivités territoriales, via un dialogue régulier et mutuellement respectueux.

Le ministère a également été la pépinière des grands professionnels de l'action culturelle. Aujourd'hui, la disparition d'Alain Crombecque, qui fut successivement le directeur admiré de deux des plus grands festivals français – Avignon et le Festival d'Automne –, nous le rappelle avec force. La FNCC lui rend ici hommage.

On peut argumenter sur la pertinence de telle ou telle action du ministère de la Culture, mais il faut saluer la diversité des propositions artistiques, la multiplicité des accès à une culture pour tous, la qualité des institutions de toutes tailles, l'engagement des professionnels qui inventent et co construisent les politiques que les élus défendent pour nos concitoyens qui en attendent sens et vivre-ensemble.

Certes les collectivités territoriales sont volontaires pour s'engager plus avant dans l'élaboration des politiques culturelles nationales. Elles veulent faire mieux encore au plus près des citoyens et légitimement elles apprécient que leurs voix soient prises en compte. Elles souhaitent approfondir leur dialogue avec l'Etat, non s'en affranchir. Les élus de la FNCC, dans leur essentielle pluralité politique et territoriale, tiennent tous, dans ces moments difficiles, à réaffirmer leur confiance en ce ministère.



Karine Gloanec Maurin, présidente de la FNCC

éditorial

La FNCC réaffirme son soutien à la politique culturelle française et à son administration.

En s'associant à la célébration des 50 ans du ministère de la Culture, la FNCC rappelle que l'engagement précurseur, régulateur et initiateur du ministère en tant qu'expression nationale de l'action de l'Etat en faveur de la culture est irremplaçable. Pour ne citer qu'un passé récent, il a sauvé, avec le prix unique du livre instauré par Jack Lang, la diversité de la création et de la diffusion du livre sur tout le territoire ; il a su, grâce à la Charte sur la diversité culturelle portée par Renaud Donnedieu de Vabres, convaincre le monde entier de respecter la nature civilisationnelle des biens culturels en les soustrayant aux lois purement marchandes ; hier encore, il a parachevé le soutien à la lecture publique avec l'instauration du label LIR, une idée menée à terme par Christine Albanel qui a également su, en réactivant

actualités

**Le livre-librairie numérique est né.** Amazon a lancé la commercialisation en France de sa "liseuse" Kindle, un lecteur de livre numérique connecté gratuitement à une bibliothèque de 300 000 ouvrages. Pour le moment, pas de livre en français. Jusqu'à quand ? « Notre ambition, c'est de rendre disponible, en moins de 60 secondes en téléchargement, tous les livres jamais imprimés dans toutes les langues », déclare Ian Freed, vice-président des services numériques d'Amazon. ➔

**Le 21 octobre - Sénat : pour l'élection au suffrage universel des délégués des EPCI.**

Le ministre de l'Intérieur a présenté un projet de loi dont l'une des perspectives est l'élection conjointe du conseil municipal et des délégués intercommunaux. Cela aura-t-elle un impact sur leurs politiques culturelles, pour le moment bien timides ? ➔

**Les oubliés de la TNT : inquiétudes des élus.**

Fin 2011, la télévision sera numérique pour tous. Tous ? Peut-être pas. Certaines "zones d'ombres" risquent de perdurer, notamment dans les communes rurales, ce qui inquiète nombre d'élus, toutes sensibilités politiques confondues. ➔

Le communiqué conjoint AMRF/FNCC. ➔

notes de lecture

**L'accord Google/BNF vu du Québec :** « La BNF étant l'une des plus grandes institutions culturelles de la planète, la décision ultime des autorités françaises aura des répercussions dans l'ensemble des bibliothèques nationales du monde », écrit Lise Bissonnette, ancienne présidente directrice de la Bibliothèque et des archives nationales du Québec dans une tribune parue dans *le Monde* du 20 octobre. ➔

centre de formation

A Paris



mercredi 4 novembre : "Faut-il encore construire des médiathèques ?"

Séance supplémentaire : mercredi 18 novembre

En région : "Organisation et vie culturelles des communes. Le rôle et les missions de l'élu(e) à la culture"



mercredi 25 novembre : en Franche-Comté à Besançon (Doubs) (à confirmer) et en Bretagne à Brest (Finistère)

vie de la FNCC

- vendredi 23 novembre à Paris : réunion de la commission Enseignements artistiques
- Communiqués de la Commission livre et lecture publique "Lire en fête" ➔
- Bases bibliographiques des libraires et bibliothécaires ➔